

COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ECOLE

REUNION DU  
CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales)

**Le Conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire**

**JEUDI 20 DECEMBRE 2018**  
**à 20 HEURES**  
**Salle du Conseil municipal en Mairie**

**ORDRE DU JOUR :**

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 3 octobre 2018.

1 Convention d'adhésion à la convention de participation à la protection sociale complémentaire souscrite par le CIG pour le risque prévoyance auprès du groupe VYV.

2 Décision modificative n° 1 au Budget 2018 de la Ville.

3 Concours restreint de maîtrise d'œuvre pour la rénovation / reconstruction de l'ensemble scolaire Wallon et Bizet, le réaménagement du square associé et la construction de la Maison de Quartier – Avenant relatif au transfert de la mission assurée par le Groupe SECA SAS à la société ATELIER 2A+ et modifiant la répartition des honoraires entre les membres du groupement.

4 Marché de reconstruction/rénovation de l'ensemble scolaire Bizet/Wallon, construction d'une Maison de quartier et réaménagement du square – Avenant relatif au lot 1 « gros œuvre » concernant la réalisation de l'ascenseur du bâtiment de l'école Bizet.

5 Avenant n° 1 au contrat d'affermage avec la société Vert Marine pour la gestion et l'exploitation du centre aquatique municipal.

6 Créances éteintes.

7 Avance sur la subvention 2019 à verser au Centre Communal d'Action Sociale.

8 Autorisation d'ouverture de crédits d'investissement au Budget Primitif 2019.

9 Commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLETC). Approbation du rapport d'évaluation du coût des pass locaux de bus à destination des séniors pris en charge par Versailles Grand Parc et détransféré aux communes du Chesnay, Rocquencourt et Versailles au 1er janvier 2019.

10 Assurance responsabilité civile (police n° 6986126904 - lot n° 2 B). Autorisation à donner au Maire pour régler les sinistres dont le montant est inférieur ou égal aux franchises prévues au contrat.

11 Avenant n° 4 à la police d'assurance de la flotte automobile (lot n° 3 B) conclue avec la SMACL, par l'intermédiaire du groupement de commandes du CIG (mouvements intervenus dans le parc automobile assuré depuis le 1er janvier 2018).

12 Modification du règlement intérieur du Conseil Municipal des Jeunes.

13 Convention de partenariat pédagogique et artistique entre la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc pour le Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles Grand Parc (CRR) et la commune de Saint-Cyr-l'École pour le Théâtre Gérard Philipe.

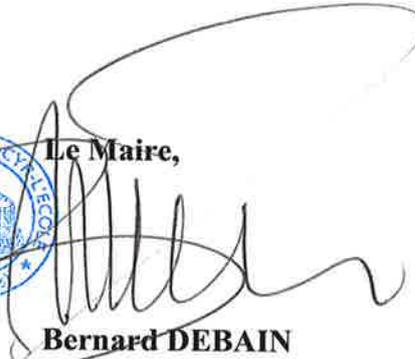
14 Conventions d'objectifs et de financement relatives à la prestation de service des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) 2019/2022.

15 Avis du Conseil Municipal sur une demande de dérogation au repos dominical formulée par les sociétés PICARD SURGELES S.A.S et LIDL.

**Pour information :**

Liste des décisions du Maire prises en vertu de la délégation de pouvoir du Conseil Municipal du 22 avril 2014. Application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Saint-Cyr-l'École, le 14 décembre 2018**

 **Le Maire,**  
  
**Bernard DEBAIN**